SE CONNAÎTRE : L'ASSOCIATION D'ÉTUDES CANADIENNES ET SES IDENTITÉS EN ÉVOLUTION

JACK JEDWAB, Directeur général de l'Association d'études canadiennes

L'Association d'études canadiennes (AEC) a été créée en 1973 comme organisme à but non lucratif dont le mandat est d'initier et de soutenir des activités et des projets liés à l'enseignement et à la recherche dans le domaine des études canadiennes. Au moment du rapport Symons (Se connaître), l'AEC était au stade embryonnaire et n'était donc pas l'objet d'une attention particulière dans le rapport. Pourtant, l'AEC a été influencée par les conclusions du rapport Symons, lesquelles ont renforcé sa mission compte tenu de la préoccupation exprimée au sujet du manque de connaissances des Canadiens sur leur pays. Au cours de ses quarante années d'existence, le mandat de l'AEC a considérablement évolué. Le rapport Symons a émergé dans le contexte de préoccupations continues quant à la relation entre les Canadiens anglais et les Canadiens français et à l'impact de l'immigration sur les relations intergroupes au pays. Ces préoccupations se sont reflétées aussi dans le rapport de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme.

L'Association d'études canadiennes a aussi pour but de fournir un forum de réflexion touchant à diverses disciplines (ex., l'histoire, la politique, la littérature et la sociologie, etc.), réunissant des enseignants et des étudiants et visant à encourager la collaboration interdisciplinaire autour de l'étude du Canada. L'objectif était d'inculquer aux étudiants une connaissance plus complète du pays. L'idée était d'encourager les historiens, les sociologues et les spécialistes de la littérature à devenir des généralistes canadiens ou, comme ils ont été autrement connus, des « Canadianistes » domestiques. Les « Canadianistes » n'avaient pas à renoncer à leur identification à une discipline particulière. Pourtant, il y avait une certaine inquiétude chez les universitaires axés sur les disciplines que la définition d'études canadiennes impliquait nécessairement l'interdisciplinarité. Cela signifie probablement qu'une conférence ou une publication sur les études canadiennes devaient impliquer la gamme la plus large possible de disciplines. Si plus d'une discipline n'était pas incluse dans un projet, ce n'était pas des « Études canadiennes » mais plutôt « l'étude du Canada ». Il faut reconnaître que la distinction n'est pas forcément évidente ou pertinente. Cette dernière option est la désignation finalement choisie par l'Université McGill lors de l'établissement de son Institut pour l'étude du Canada.

Pourtant, le terme « études canadiennes » est demeuré plus populaire, comme en témoigne le grand nombre d'universités qui ont adopté des programmes d'études

canadiennes et offerts des diplômes de premier cycle dans le domaine. Au-delà du défi de composer avec les « disciplinaires » dans les études canadiennes a été la question de savoir comment et si les études de certains domaines comme les études autochtones, les études sur le Québec et les études ethniques, pour n'en nommer que quelques-uns, devaient être inclus à l'intérieur ou coexister avec les études canadiennes. Les études de certains domaines étaient également décrites comme interdisciplinaires, ce qui élargissait ainsi le défi des études canadiennes, celui de déterminer comment faire face à « l'interdisciplinarité au sein de l'interdisciplinarité. » Certaines disciplines et certains domaines ont été inévitablement exclus.

Le ministère du Patrimoine canadien (PCH) a créé un programme d'études canadiennes (PEC) afin de promouvoir les connaissances sur le pays et a cherché à faire du milieu académique un partenaire important dans la poursuite de cet objectif. Pendant les années 1990 avec le soutien du PCH-PEC, l'AEC a tenté de créer un espace de rencontre pour les dirigeants de programmes universitaires d'études canadiennes et certains de leurs élèves, malgré le risque que ceci présentait d'exclure les universités sans programmes d'études canadiennes. PCH espérait que le milieu académique des « canadianistes » pourrait être mis à profit pour aider à la promotion des connaissances sur le Canada auprès de la société en général. On s'est rendu compte cependant que les programmes universitaires d'études canadiennes étaient légitimement préoccupés par les objectifs de leurs propres programmes d'études, et donc les conférences et publications étaient orientées vers les professeurs et les étudiants. Ainsi des questions ont été soulevées quant à savoir si le milieu académique constituait le partenaire idéal pour soutenir ce qu'on a appelé des programmes d'éducation du public, qui impliquaient également la « popularisation » ou selon le terme français, moins attrayant pour les anglophones, la « vulgarisation » (rendre vulgaire) de la recherche et de l'écriture dans les sciences sociales et humaines.

À la fin des années 1990, le Programme d'études canadiennes du ministère du Patrimoine canadien a changé de cap et a déterminé que le financement futur serait dirigé vers les programmes qui, d'une part, ciblaient plus clairement le grand public canadien et, d'autre part, se concentraient en particulier sur les étudiant du secondaire au Canada. Les discussions se limitant aux membres des milieux académiques étaient moins susceptibles d'obtenir des fonds du ministère du Patrimoine canadien. Le changement dans les priorités de Patrimoine canadien a signifié que les programmes d'études universitaires devaient maintenant être dirigés vers le Conseil de recherches en sciences humaines s'ils avaient besoin de financement pour un projet. Bien que le programme d'études canadiennes offre encore quelques sommes très modestes pour les forums universitaires, cette enveloppe a été progressivement éliminée. Un soutien continu pour les projets du milieu académique dépend donc maintenant de la mesure dans laquelle un projet peut soutenir l'objectif de PCH d'atteindre la population en général et/ou les enseignants et les élèves au niveau secondaire.

On peut décrire le mandat, la mission et le modèle de financement de l'AEC comme un modèle hybride. Dans l'ouvrage *Le point sur les études canadiennes, Les années 90*, David Cameron a écrit que : « l'AEC a toujours été hybride, en partie société savante, maison d'édition, administrateur de programme, administrateur social pour la communauté des 'Canadianistes'. » Tout en effectuant divers projets pour le compte du ministère du Patrimoine canadien (PCH), l'AEC a poursuivi des activités communes aux sociétés savantes, c'est-à-dire un congrès annuel et la publication annuelle, sous forme de journal, des communications présentées au congrès transformées en articles. L'AEC a également administré des prix encourageant l'écriture académique au nom du gouvernement. Tout en fournissant certains services à ses membres, envers lesquels elle avait aussi une responsabilité constitutionnelle, elle devait aussi rendre compte aux décideurs fournissant l'essentiel du financement. L'AEC devait concilier les objectifs politiques de son principal bailleur de fonds avec l'orientation académique de ses membres. À la fin des années 1990, les activités académiques légitimes n'étaient plus considérées comme se conformant avec les politiques du ministère du Patrimoine canadien. Dans ces circonstances, l'Association d'études canadiennes a cru nécessaire de repenser ses objectifs à la lumière de la direction prise par ses bailleurs de fonds et par la majorité des membres du conseil de l'AEC.

Un congrès en 1999 à l'Université McGill sur l'état de l'enseignement de l'histoire du Canada a incité le programme d'études canadiennes à se donner comme priorité la promotion de la connaissance de l'histoire du

Canada et l'identification de moyens pour soutenir les enseignants du secondaire, des intervenants essentiels dans la poursuite de cet objectif. L'idée était de créer des initiatives visant à favoriser une plus grande connaissance de l'histoire canadienne, en partie pour relever le défi de présenter une vision ou un récit historique nationaux, étant donné que l'éducation est une responsabilité provinciale ce qui donne ainsi lieu à de multiples programmes et récits d'histoire.

Étant donné le succès du congrès national sur l'histoire à l'Université McGill, l'Association d'études canadiennes a organisé, à la demande de PCH, un autre congrès national sur l'histoire et a rapidement examiné la possibilité de faire de cet événement une rencontre biannuelle ou annuelle. Le congrès national sur l'histoire allait ainsi devenir une fonction centrale dans la relation contractuelle entre l'AEC et PCH. D'autres aspects de la mission de l'AEC devaient également être reconsidérés. On a remarqué que la participation de l'AEC au Congrès des sciences humaines ne lui permettait pas d'avoir une masse critique de participants, puisque les universitaires et les étudiants qui participaient au Congrès avec l'AEC se dirigeaient aux rencontres annuelles de leur discipline tout de suite après leur présentation. Ceci avait pour résultat que très peu de gens assistaient à l'assemblée générale de l'AEC. En conséquence, l'AEC a finalement choisi de tenir son congrès annuel à l'extérieur de la structure du Congrès. Quant à la publication savante annuelle, *Thèmes canadiens*, son financement a été interrompu en 1999 par la Fédération des sciences humaines. Pour assurer la survie de la publication, avec le soutien de PCH, l'AEC a dû regarder au-delà du lectorat universitaire traditionnel.

Le nouveau *Thèmes canadiens* (CI/TC) a évolué dans un format 'magazine' qui présente la recherche universitaire dans des essais d'une longueur variant entre 1500 et 3500 mots, dont certains sont des essais originaux et d'autres des versions condensées de plus longs essais parus dans des publications savantes. Le nouveau format présentait un attrait considérable pour les universitaires, les décideurs et les organismes de la société civile qui y voyaient un forum au sein duquel ils pouvaient se livrer à des débats publics. Il importe de mentionner que certains universitaires ont estimé que la publication a peu d'utilité pour le milieu académique, puisque les contributeurs ne peuvent pas utiliser les textes publiés sans comité de lecture dans leur curriculum vitae, pour améliorer leur statut dans le milieu académique.

CI/TC est devenu assez populaire en attirant un large éventail de contributeurs, la majorité d'entre eux provenant des milieux académiques et qui valorisaient l'occasion de partager leur travail avec les décideurs politiques. Depuis sa première parution 'améliorée' en 2000, les 50 éditions et plus de cette publication ont abouti à la production de plus de 700 textes offrant un corpus assez considérable de connaissances partagées par plusieurs des plus grands experts du Canada dans une grande variété de domaines. Le nombre croissant de soumissions à CI/TC a encouragé l'AEC à créer une deuxième publication similaire qui porte plus précisément sur les défis auxquels est confrontée notre société relativement à la composition de plus en plus diversifiée de la population canadienne. En 2003, l'AEC a lancé la publication *Diversité canadienne* (CDC) et, avec le soutien généreux de Rogers Media, a été en mesure d'obtenir des fonds pour permettre la production de 3-4 éditions de cette publication annuelle. La publication a connu du succès rapidement auprès d'un nombre substantiel d'universitaires, de décideurs et de chercheurs participant à la conférence nationale Metropolis de Citoyenneté et Immigration Canada. En 2005, Metropolis a commandé des éditions de CDC touchant aux défis de la migration internationale. Certaines éditions du CDC ont eu des tirages de 25,000 pour distribution au Canada et à l'étranger et présentent des contributions des plus grands spécialistes mondiaux en matière d'immigration, d'intégration et d'identité. Maintenant à sa dixième année de production, CDC compte plus de 500 contributions de chercheurs et de décideurs politiques et est probablement l'une des publications les plus lues dans le monde qui soit consacrée au thème de la diversité.

Comme le ministère du Patrimoine canadien a exprimé le désir de mieux comprendre le degré de connaissance de l'histoire du pays de la population canadienne, l'AEC a relevé le défi d'examiner ce que les Canadiens connaissent de l'histoire, sur quels domaines spécifiques de l'histoire du Canada ils sont les mieux informés, où ils ont acquis ces connaissances et l'impact de celles-ci sur leur identité. Dans la poursuite de cet objectif, l'AEC a développé ses capacités de recherche à l'interne. Il était important de mener des recherches sur la connaissance de l'histoire du Canada pour tenir compte de divers facteurs démographiques comme l'âge, l'éducation, la région de résidence, la langue et le statut d'immigrant. Pour ce faire, nos ressources internes ont étendu leur domaine d'expertise afin d'inclure l'étude de

notre population et la saillance des identités. Nous avons fait cela principalement par des analyses de recensement et l'utilisation de sondages d'opinion publique.

Compte tenu du mandat de l'AEC de stimuler le débat public et les conversations nationales sur l'histoire et l'identité canadienne, il s'ensuit que les résultats des recherches doivent être communiqués aux médias. Nous avons donc souvent coordonné la diffusion de nos recherches avec un congrès ou à la sortie d'une publication. Déjà en 2003, la recherche était devenue un élément important de la mission de l'AEC et nous sommes devenus l'un des organismes les plus cités dans la presse écrite nationale et régionale et dans les médias électroniques. Un nombre croissant d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux nous demande régulièrement d'effectuer des recherches sur un ensemble assez varié de sujets touchant généralement notre identité nationale. On peut facilement avancer que la recherche produite par l'AEC a eu un impact sur les politiques dans les domaines de la gouvernance nationale, l'immigration, les langues officielles et le multiculturalisme. Au cours de la dernière décennie, on a rarement vu une semaine passer sans que la recherche diffusée par l'AEC ne fasse l'objet d'une couverture médiatique dans une partie du pays. Les références fréquentes à l'AEC par les médias ont fait que les études canadiennes connaissent une notoriété considérable, un facteur contribuant probablement à la rétention du nom d'études canadiennes par le ministère du Patrimoine canadien.

GOUVERNANCE

Le public de l'AEC a toujours été divers, mais au cours de la dernière décennie il l'est devenu de plus en plus. Le terme 'public' ne désigne pas les personnes impliquées dans la gouvernance organisationnelle, et ne se confine pas à l'adhésion. Il réfère plutôt aux personnes qui assistent à des congrès, qui contribuent aux publications et s'y abonnent et suivent assidûment la publication de nos recherches. L'adhésion à l'AEC a fluctué considérablement au fil des ans, dépendant souvent de la mesure avec laquelle l'AEC réussi à encourager l'adhésion par l'entremise des prix qu'elle remet, du soutien financier à des congrès ou d'escomptes sur ses publications ou d'autres (des réductions provenant d'autres organisations en échange pour des subventions de l'AEC). Lorsque PCH a clairement indiqué qu'il ne financerait plus, directement ou indirectement, les activités de recherche, le nombre de membres a inévitablement diminué et, au grand dam des autres organismes d'études canadiennes, les subventions ont été interrompues. Par désir et nécessité, l'AEC s'est étendue bien au-delà du milieu académique afin d'inclure un large éventail de décideurs politiques et de représentants de la société civile ayant tous un intérêt commun pour et un engagement envers l'avancement des connaissances sur le Canada. Ce faisant, l'AEC a contribué à élargir la définition de la communauté des 'canadianistes' domestiques.

Après près de 15 années d'implication dans cet organisme et ayant travaillé en étroite collaboration avec le programme d'études canadiennes de Patrimoine canadien, je crois qu'on peut en toute sécurité me caractériser comme un « canadianiste de souche » (un canadianiste enraciné). La diversification de la communauté des canadianistes est reflétée dans la composition du conseil d'administration de l'AEC. Il importe de noter que le ni le Conseil de l'AEC ni son président ont été confinés seulement aux milieux académiques. En 1998, le président de l'AEC était un haut fonctionnaire de la Bibliothèque nationale et Archives. Depuis 2000, l'AEC a eu la chance d'avoir de grands Canadianistes comme présidents, provenant de différents secteurs tels que l'historien principal aux Affaires étrangères Hector Mackenzie, le gourou des études acadiennes Maurice Basque, l'ancien professeur de droit constitutionnel l'Honorable Herbert Marx, la chercheure militante et défenderesse de la société civile, professeur Minelle Mahtani, le professeur de droit constitutionnel de l'Université de l'Alberta et militant le regretté Gerald Gall, et pour les deux prochaines années, l'un des historiens les plus respectés au Canada, Jocelyn Létourneau de l'Université Laval.

La constitution de l'AEC requiert que celle-ci rende des comptes à ses membres, qui à leur tour sont représentés par un conseil d'administration national. Contrairement à beaucoup d'associations, les revenus de l'AEC ne sont pas basés sur les cotisations ou les dons des membres qui, mis ensemble, représentent moins d'un pour cent du revenu global. Le financement de l'AEC provient en grande partie des recettes des conférences, des publications et des projets de recherche entrepris par l'AEC pour divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, avec son principal soutien provenant du ministère du Patrimoine canadien. Les bailleurs de fonds ont donc des intérêts importants dans l'organisme et s'attendent avec

raison que les projets qu'ils octroient à l'AEC répondront efficacement à une série d'objectifs convenus. Les projets que l'AEC effectue sont compatibles avec son mandat actuel qui met l'accent sur la promotion des connaissances sur le Canada. L'AEC a besoin de penser en termes de partenaires et d'intervenants dans la construction de son programme. La principale motivation pour joindre l'AEC est souvent simplement pour s'abonner aux publications, ce qui n'encourage donc pas une grande implication. Cette réalité soulève des questions importantes au sujet de la dimension associative de l'AEC, en particulier lorsque la rémunération de gestion ne repose pas sur l'adhésion. Ces questions ont confronté plusieurs associations à la lumière des compressions gouvernementales et de la diminution du nombre de personnes dans les milieux académiques. Beaucoup d'observateurs considèrent l'AEC comme un *think tank* ou un institut de recherche qui aborde les questions d'identités canadiennes. Tant au Canada qu'à l'étranger il y a eu un changement significatif dans les milieux académiques, dans la société civile et dans les gouvernements, mais pas suffisamment de réflexion sur la façon dont ces derniers peuvent collaborer avec succès. Dans la prochaine édition du CI/TC je proposerai quelques idées sur la façon dont l'étude du Canada et l'Association d'études canadiennes peuvent plus efficacement s'adapter aux circonstances changeantes et, idéalement, se renforcer dans l'avenir.